



## AMÉNAGEMENT & URBANISME

# Les Trophées de l'amé

**R**éuni le 31 janvier, le jury des Trophées de l'aménagement, prix organisé par le groupe Moniteur, a récompensé trois villes et un village. Saint-Denis est lauréate pour la requalification des espaces extérieurs du quartier d'habitat social Floréal-Saussaie-Courtilles, avec un travail remarquable sur le modelé du sol, la végétalisation, l'utilisation des eaux pluviales et l'intégration d'aires de jeux et de sport. Melun a été récompensée pour sa politique de revitalisation de l'ancien quartier de l'île Saint-Etienne, avec un traitement soigné des espaces publics en bords de Seine qui ouvrent la ville sur le fleuve. Nyons a été distinguée pour l'aménagement sobre d'une place en centre ancien, avec une gestion « dynamique » du stationnement automobile. Enfin, le petit village de Termes (56 habitants mais 20000 visiteurs l'été) a reçu un prix spécial du jury pour l'attention apportée jusque dans les détails au traitement de ses espaces publics.

Ces quatre réalisations ont été primées parmi des vingtaine, sélectionnées par des journalistes du groupe Moniteur, à partir de plus de 120 dossiers de candidatures analysés par l'architecte Pascal Dutertre. Les Trophées de l'aménagement seront remis aux lauréats en avril prochain.

GILLES DAVOINE ■

### Composition du jury

**Composition du jury:** Jacques Guy (président), P-DG du groupe Moniteur; **Bertrand Fabre**, directeur des rédactions du groupe Moniteur; **Pierre Jarlier**, sénateur-maire de Saint-Flour, représentant l'Association des maires de France (AMF); **François Grether**, architecte urbaniste; **Bruno Fortier**, architecte urbaniste; **Franck Hammoutène**, architecte; **Olivier Royer**, conseiller municipal d'Echirolles; **Agnès Vince**, sous-directrice des métiers de l'aménagement au ministère de l'Équipement.

### VILLES DE PLUS DE 50 000 HABITANTS

#### Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)

#### Des lieux d'usage au pied des barres et des tours



Le long de la grande prairie et des jardins, les mails sont réalisés en plaques de béton balayé, séparées par des bandes de trèfles plantés.

Les gravats issus de la démolition des 196 logements ont servi à réaliser une colline à niveau avec la ludothèque située au premier étage d'une tour.

Regroupant trois cités d'habitat social à l'est de la ville, le quartier Floréal-Saussaie-Courtille fait l'objet d'une vaste requalification de ses espaces publics. Réalisés en 2005, les premiers aménagements, dans la cité de la Saussaie, prennent place sur l'emprise de deux bâtiments démolis. Sur ces terrains libérés et remodelés, le choix a été fait de laisser venir les usages plutôt que de reconstruire, dans une démarche de concertation avec les habitants. Une proposition plutôt audacieuse dans le contexte actuel de démolition/reconstruction. Une grande prairie accueille aires de jeux et de repos. Les gravats issus de la démolition ont permis de réaliser une colline plantée de cerisiers à niveau avec la ludothèque, située au premier étage d'une des tours. Cet équipement fédérateur dans la cité bénéficie ainsi d'un parvis et d'une aire de jeux. Des bassins d'infiltration intégrés dans la composition paysagère règlent le problème d'évacuation des eaux pluviales, qui rendaient inutilisables les surfaces de jeux. Les jeunes bénéficient désormais de terrains sportifs de qualité. Les espaces publics sont également sécurisés avec la création d'un vrai parvis devant la crèche. L'ensemble de ces aménagements s'accompagne d'un important transfert de propriété entre les sociétés bailleurs et Plaine Commune de manière à clarifier et optimiser la gestion des espaces publics.

C.V. ■

- **Maîtrise d'ouvrage:** Plaine Commune et Ville de Saint-Denis.
- **Maîtrise d'œuvre:** Atelier d'architecture urbaine Serge Renaudie, mandataire; Composante urbaine, BET en hydrologie urbaine; SETU, BET VRD; Nord Sud Paysage, paysagistes.
- **Coût:** 3,5 millions d'euros TTC.



# aménagement urbain 2006



Une passerelle de bois reposant sur des blocs de granit enjambe le bassin d'infiltration des eaux pluviales. A l'arrière-plan, les nouveaux terrains de sport.



**SERGE RENAUDIE,**  
architecte urbaniste

Le premier levier de notre action dans le quartier Floréal-Saussaie-Courtille a consisté à restaurer la confiance des habitants, en veillant à ce que nos engagements soient suivis de faits. Aujourd'hui, les aménagements sont là, et ils n'ont pas seulement consisté en une simple remise au propre des espaces publics. Nous avons voulu offrir aux habitants le même niveau de qualité qu'à ceux du centre-ville. On mesure déjà l'impact de ce long travail à la manière dont les gens se sont appropriés ces nouveaux lieux. Les habitants sont devenus des spécialistes de l'espace public. Pendant le chantier, les responsables des associations discutaient "métiers"; les jeunes ont suivi de près la réalisation de leurs terrains de sports avec une attention digne des professionnels. Les liens sociaux se sont créés dans la fabrication même de l'espace.

En granit brut surfacé, les bancs sont disposés comme un ensemble de sculptures.



**PATRICK BRAOUEZEC,**  
président de Plaine  
Commune

« Il n'y a pas de territoires moins nobles que d'autres »



**■ Quelles sont les idées fortes de la politique de Plaine Commune et de la Ville de Saint-Denis en matière d'espaces publics ?**

Notre action vise à donner un statut clair aux espaces publics. Mal identifiés, ces espaces sont aussi mal utilisés, et ce constat s'applique à tous les quartiers, dans les cités comme dans le centre-ville. La collectivité doit donc pouvoir offrir des aires de jeux, des jardins paisibles ou des lieux de rencontres, car aucune population ne doit être exclue. C'est un principe que nous avons appliqué dans le quartier Floréal-Saussaie-Courtille qui décline désormais une grande variété d'usages dans des espaces publics appropriés.

**■ Quelle a été votre démarche en matière de concertation ?**

Nous avons créé un atelier des habitants en 2001 qui s'est montré très impliqué dans le projet de requalification. Les enfants ont même participé à son élaboration puisque ce sont eux qui ont dessiné les jeux. Pour chaque projet d'espace public, il faut associer les populations le plus largement possible, quel que soit leur âge. La concertation est nécessaire pour favoriser l'appropriation. Nous sommes très attentifs à l'expertise des usagers. Les projets doivent pouvoir évoluer en fonction de leurs attentes.

**■ Cette opération a bénéficié de moyens conséquents...**

Il n'y a pas de territoires moins nobles que d'autres. Nous n'avons donc pas lésiné sur la qualité de ces aménagements, jusque dans la mise en œuvre des matériaux au sol – de la pierre et du bois –, du mobilier urbain, de l'éclairage et même des terrains de sport. La qualité est au même niveau que celle des aménagements du centre-ville de Saint-Denis, qui fait également l'objet d'un vaste projet de piétonnisation.

PROPOS RECUEILLIS PAR CYRILLE VÉRAN ■